

Affaires culturelles L'archéologie à Québec

Gilles Dumouchel

Number 31, Spring 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18031ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dumouchel, G. (1986). Affaires culturelles : l'archéologie à Québec. *Continuité*, (31), 8–8.

Affaires culturelles

L'ARCHÉOLOGIE À QUÉBEC

par Gilles Dumouchel*

Avec la signature d'une nouvelle entente pour la mise en valeur des biens culturels entre le ministère des Affaires culturelles, l'Office de planification et de développement de Québec et la Ville de Québec, la gestion des ressources archéologiques de la capitale prend un nouvel essor. En effet, l'entente-cadre, qui fixe les modalités de collaboration entre le Ministère et la Ville de Québec jusqu'en mars 1990, prévoit plusieurs mesures qui assureront une meilleure planification et une meilleure gestion des interventions de sauvegarde, de recherche et de mise en valeur du potentiel archéologique excep-

tionnel que renferme le sous-sol de la ville de Québec.

En premier lieu, la Ville se dotera du personnel spécialisé nécessaire à l'accomplissement du mandat qu'elle accepte de remplir, à savoir la coordination des interventions archéologiques effectuées sur son territoire. Selon les termes de l'accord, la Ville assume des responsabilités administratives et de gestion, alors que le Ministère conserve la responsabilité première des interventions archéologiques, en particulier en ce qui concerne les propriétés privées. Un archéologue-coordonnateur est déjà entré en fonction au Service de l'urba-

nisme de la Ville, l'équipe devant être complétée d'ici peu avec l'arrivée d'un conservateur et de personnel technique spécialisé. Il s'agit là d'un précédent majeur, qui témoigne de l'intérêt marqué des autorités municipales envers toutes les composantes du patrimoine dont ils ont la garde.

En second lieu, il faut mentionner l'implication grandissante de l'Université Laval qui, bien que déjà très présente à Québec dans le cadre du projet du Palais de l'Intendant, accentue sa participation en assumant de nouvelles responsabilités par rapport au traitement et à l'analyse des artefacts. Cette

collaboration devrait être officialisée prochainement par la signature d'un protocole d'entente entre les autorités municipales et la direction de l'Université.

Finalement, un groupe de consultation sur l'archéologie sera créé, qui rassemblera périodiquement des représentants du Ministère, de la Ville et de l'Université. Ce comité a pour but de planifier et d'orienter les interventions, de façon à ce qu'il soit possible d'établir une programmation et une liste de priorités au sujet des actions à entreprendre. Il joue un rôle consultatif auprès des instances qui assurent la mise en oeuvre et la réalisation des projets prévus dans l'entente-cadre. De façon à ce que la concertation puisse être la plus large possible, on consultera également, selon des modalités qui restent à déterminer, l'ensemble des intervenants dont l'action a pour effet de perturber régulièrement, et souvent à grande échelle, le sous-sol de la ville, en particulier les organismes qui possèdent d'importants réseaux souterrains.

En conclusion, même s'il s'agit d'un processus qui vient à peine de s'enclencher et qui devra connaître une certaine période de rodage, il est légitime d'affirmer qu'une ère nouvelle se dessine pour l'archéologie à Québec. À l'heure où le Vieux-Québec est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, il ne fait aucun doute que les enjeux sont importants, et les principaux intervenants sont déterminés à relever le défi. ■

*Coordonnateur aux opérations régionales du ministère des Affaires culturelles.

8



Une aire nouvelle se dessine pour l'archéologie à Québec. (photo: Parcs Canada)